

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 75-77, rue Prince-Arthur

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, aux termes de sa résolution CA18 25 0069, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **75-77, rue Prince-Arthur**.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 3 avril 2018, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, dans la salle Plateau;

QUE ce projet de résolution vise à autoriser l'agrandissement du bâtiment situé aux 75-77, rue Prince-Arthur Ouest, et ce, en dérogeant aux dispositions relatives à la hauteur maximale.

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 9 mars 2018

Le secrétaire d'arrondissement,
M^c Claude Groulx